



Renseignement sur le droit des enfants

Par **djoe**, le **25/05/2008** à **00:09**

papa génétique absent depuis 3 ans et demi enfant de 5 ans 7 ans 11 ans. considèrent mon mari comme leur papa. les deux plus petit ne se rappellent plus de leur père. cette personne étant rentrée dans un monde ou du commun veut refaire apparition dans leur vie. sans avoir communiqué son adresse actuelle et sans respect de la borne de jugement que faire pour protéger mes enfants de cette personne irresponsable qui ne veut que perturber la vie familiale stable et sereine qu'ils bénéficient actuellement. qu'elles sont les démarches à suivre actuellement que risquez-vous si on ne leur donne pas les enfants? je vous prie d'agréer, madame monsieur mes sincères salutations.